

Les 3 règles d'or du compostage

1

Les déchets bruns sont **secs** : broyat, paille, branches, feuilles mortes...



Bien mélanger les matières



Les déchets verts sont **humides** : fanes de légumes, fleurs, tontes...

2

Les nouveaux apports doivent être incorporés au contenu du composteur pour **éviter les mauvaises odeurs !**

Aérer le compost



Sans air les déchets fermentent **créant des odeurs désagréables**

3

Garder une humidité constante

Les déchets se transforment en compost grâce à **un taux satisfaisant d'humidité**



Si le compost est **trop sec**, il faut **l'arroser**

Si il est **trop humide**, il faut **rajouter des déchets bruns et secs**

Le composteur doit être au contact du sol pour que les micro organismes puissent remonter dans le bac et permettre la dégradation du compost..



Les déchets du compost :

Déchets compostables :

Epluchures et reste de fruits et légumes crus coupés, noyaux et coques de fruits, agrumes

Coquilles d'œufs cassées en petit morceaux



Reste de pain en morceaux



Filtres, marc de café et sachets papiers de thé



Fleurs, plantes fanées et coupées

Papiers blancs



Broyats



A ne pas mettre dans le compost :
Sac biodégradable

Viande

Poisson

Coquillage

Magazine en couleur

Litière animale

Huile de friture



La plupart des déchets cités ci-dessus peuvent être compostés si la matière issue du compost n'est pas utilisée sur un potager ou sur des plantes comestibles.

